

# SPORTS

sport.union@sonapresse.com

## Faire de certaines disciplines des locomotives

W.N.  
Libreville/Gabon

C'EST indéniable ! Le football est le sport-roi dans plusieurs pays. C'est même devenu le sport d'identification au Brésil, en Argentine, au Cameroun, en France... Mais à côté du football, il y a des disciplines qui émergent. Les autorités ivoiriennes, par exemple, ont ciblé deux disciplines sportives pour accompagner le football dans l'excellence et tirer vers le haut les autres sports.

Il s'agit du taekwondo et de l'athlétisme. Ces deux disciplines font actuellement la fierté de la Côte d'Ivoire. Il y a quelques années, le taekwondo ivoirien était à la remorque. Le gouvernement de ce pays a donc décidé, avec

l'appui de la Corée du Sud, de construire l'un des plus grands gymnases du continent dédié au taekwondo : le Centre sportif Alassane-Ouattara d'Abidjan. Coût de l'infrastructure : 6 milliards de francs. Il est composé d'un hôtel, d'une piscine, d'un restaurant, d'un dojo, d'une salle de conférences, d'un fitness... En plus de doter la Fédération ivoirienne de taekwondo de moyens conséquents. Aujourd'hui, le taekwondo ivoirien se classe 3e nation sur le continent. Avec comme porte-étendards Ruth Gbagbi (double championne du monde -67 kg, double médaillée olympique et quintuple championne d'Afrique) et Cheick Cissé (champion olympique à Rio-2016...)

En athlétisme, Mari-Josée Ta



Photo: DRJ/L'Union

**Le taekwondo peut servir de locomotive pour les autres disciplines.**

Lou est vice-championne du monde sur 100 et 200 m en 2017 à Londres et Murielle Ahoure fut championne du monde en salle en 2018 sur 60 m. Ce sont désormais les disciplines d'iden-

tification de la Côte d'Ivoire. L'Éthiopie et le Kenya ont misé sur l'athlétisme. L'Érythrée sur le cyclisme, l'île Maurice sur la boxe...

Le Gabon peut également cibler

deux sports qui serviraient de locomotive aux autres. Pourquoi pas le taekwondo, le judo ou la boxe ? En leur accordant des moyens conséquents et des structures de travail.

## Les Directions techniques nationales doivent jouer leur rôle

Willy NDONG  
Libreville/Gabon

LA Direction technique nationale a pour mission de développer le sport avec pour champs d'application, la formation des sportifs, des cadres, des entraîneurs... Elle veille notamment à la mise en œuvre au sein des fédérations des orientations du ministère des Sports. Elle applique la politique nationale du sport dans un pays. En d'autres termes, elle assure la stratégie de développement et les performances.

Au Gabon, toutes les fédérations sont quasiment dotées d'une Direction technique nationale. Malheureusement, le DTN est réduit à la "mendicité". Sans moyen de locomotion, sans budget, sans

bureaux, les directeurs broient du noir ! Ils ne savent même pas quoi faire au quotidien. Ajouté à cela le manque de personnel. Dans la plupart des cas, le bureau de la DTN n'est composé que d'une seule personne : le directeur technique national lui-même ! Dans ce cas, que peut-on bien espérer ?

En France ou au Maroc, ils sont des dizaines d'experts à travailler au quotidien. D'où les résultats ! Abandonné de tous, le DTN en est réduit à faire le "clando" dans les rues de Libreville et ses environs pour "tuer le temps" et se faire un peu d'argent.

Maillon essentiel dans le développement du sport d'un pays, n'est-il pas temps que les autorités se penchent sur leur cas pour le bien du sport domestique ?

## Quid des résolutions ?

J.A.L.  
Libreville/Gabon

DEPUIS des décennies et à mesure des assises nationales pour certaines disciplines ou du sport en général, moult résolutions ont été prises. Avec au final une mise en application plus ou moins effective sur le terrain.

En témoigne la réforme olympique à l'égard de laquelle seules cinq fédérations sur vingt-deux ont rempli les exigences du cahier des charges. Mais aussi la nouvelle loi sur le sport en République gabonaise destinée notamment à mettre fin au cumul de fonctions, donc aux conflits d'intérêt.

En football, la task force de mai 2021 devrait conduire à la transformation du fonctionnement général des clubs des deux divisions professionnelles à partir de la saison 2023-2024. Mais cette issue reste incertaine quand on se rappelle l'incapacité de la Ligue nationale de football professionnel à faire respecter aux clubs l'ensemble du cahier des charges et la saison en cours, censée être celle de la transition vers le National-Foot nouveau, n'a pu reprendre à la date initialement indiquée pour des raisons salariales.

Alors qu'en handball et basket-ball, la ligue nationale de la discipline, soutenue principale-



Photo: DRJ/L'Union

**Les assises lancées par Franck Nguema sont une bonne chose. Mais il faut aller plus loin avec la mise en application des résolutions qui en sont issues.**

ment par l'Etat, ne remplit plus sa mission première qui est d'organiser chaque année le championnat domestique. Malgré la fin de la longue parenthèse du Covid-19.

Responsables des politiques publiques, l'Etat, via le département

des Sports, a pour mission de veiller au respect des arrêtés ministériels et résolutions retenues au terme de chaque assise nationale. La situation actuelle du sport gabonais dans son ensemble montre clairement que la tutelle n'a pas toujours veillé au grain.



Photo: Prosper Nze Bekalé/L'Union

**Qui connaît le nom du DTN de la Fédération gabonaise de tennis ?**